

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021
 Séance ordinaire du **mercredi 20 janvier 2021**
 Visioconférence 18h30




PROJET DE COMPTE-RENDU		OBJET
1.	<p>Mot de Bienvenue</p> <p>Le présent souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.</p>	
1.1	<p>Vérification du quorum (art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents)</p> <p>PRÉSENTS :</p> <p>Anne Quessy, France Paré, Edgar Hernandez, Julie Savard, Sonia Poirier-Godin, Magali Delvaux, Sophie Rancourt, Jacqueline Durand, Sarah-Émilie Labonté et Sylvianne Dupont.</p> <p>En l'absence de Julie Tremblay, monsieur Mathieu Perron est présent avec nous comme responsable du service de garde.</p>	Constat
2.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour 📄</p> <p>Sonia Poirier-Godin demande l'ajout suivant :</p> <p>7.1 Lettre des parents</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sophie Rancourt, appuyée par Magali Delvaux, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 janvier 2021 en tenant compte de l'ajout.</p>	Adoption CE 006 20/21-21
3.	<p>Parole au public, s'il y a lieu</p> <p>Aucune demande reçue.</p>	
4.	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2020 📄</p> <p>Madame Dupont mentionne que des correctifs ont été apportés au niveau de la syntaxe et de l'orthographe suite à l'envoi.</p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants ; des modifications ont lieu</p>	Adoption CE 006 20/21-22

Note :

📄 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.


		EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Anne Quessy, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2020.	
5.		POINTS D'APPROBATION, D'ADOPTION OU DE CONSULTATION	
	5.1	<p>Mesures dédiées 2020-2021</p> <p>Madame Dupont nous informe que les sommes pour les mesures dédiée pour l'année en cour ont bel et bien été ajoutées au budget de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire • Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires • Acquisition d'œuvre littéraires et d'ouvrages documentaires • Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'Éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire • Sorties scolaires en milieu culturel <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Magali Delvaux, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER les montants versés pour les mesures dédiées pour l'année 2020-2021.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 006</p> <p>20/21-23</p>
	5.2	<p>Critères de sélection des directions d'établissement</p> <p>Madame Dupont consulte les membres afin de valider s'il y a des modifications à apporter à la lettre pour cette année autres que de modifier les dates.</p> <p>CONSIDÉRANT que la lettre de 2019-2020 a été envoyée au préalable aux participants ;</p> <p>Le conseil d'établissement est en accord la lettre.</p>	<p>Consultation</p> <p>CE 006</p> <p>20/21-24</p>
	5.3	<p>Grille-matière 2021-2022</p> <p>Madame Dupont mentionne qu'après consultation de l'équipe-école, il est proposé le statut quo pour l'an prochain.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sarah-Emilie Labonté, appuyée par Jacqueline Durand, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER le statu quo pour la grille-matière 2021-2022.</p>	<p>Approbation</p> <p>CE</p> <p>20/21-25</p>
	5.4	<p>Services complémentaires et particuliers 2021-2022</p> <p>Madame Dupont mentionne que le Centre de services scolaire a maintenu un statu quo concernant l'octroi de ses services pour 2021-2022 pour notre école.</p>	<p>Approbation</p> <p>CE</p> <p>20/21-26</p>

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		<p>Madame Dupont mentionne également qu'elle fera une demande d'ajout au Centre de services scolaire en ce qui concerne l'orthophonie et la psychologie.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par France Paré, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER les services complémentaires et particuliers 2021-2022 octroyés par le CSS.</p>	
	5.5	<p>Journée pédagogique supplémentaire du 29 mars 2021</p> <p>Madame Dupont précise que le ministre Roberge a annoncé que l'ajout des 3 journées pédagogiques était gratuit pour les parents déjà utilisateurs du service de garde quand le tout se déroule à l'école sans offre d'activités ou de thématiques particulières. Ainsi, il est possible de charger aux parents utilisateurs les frais d'une l'activité spéciale.</p> <p>Madame Dupont laisse la parole à monsieur Mathieu Perron, en remplacement de madame Julie Tremblay, responsable du service de garde pour la présentation d'une activité proposée lors de la journée pédagogique additionnelle du 29 mars 2021.</p> <p>Activité Taco Tactik au coût de 15\$ par élève qui se déroulerait dans le gymnase de l'école. Les membres du conseil demandent qu'une offre de journée gratuite pour le 29 mars 2021 soit également offerte aux parents.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Magali Delvaux, appuyée par Jacqueline Durand, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER l'activité proposée pour la journée pédagogique du 29 mars 2021 sachant qu'un coût sera chargé aux parents pour le choix de cette activité.</p>	<p>Approbation CE 20/21-27</p>
6.		POINTS D'INFORMATION	
	6.1	<p>Suivi covid</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confinement Madame Dupont mentionne que depuis le début de l'année scolaire, nous avons eu 4 classes en isolement soit 2 à l'automne et 2 dans la dernière semaine de décembre. • Qualité de l'air Madame Dupont informe les membres du conseil d'établissement que toute l'école est ventilée mécaniquement. Le Centre de service scolaire poursuit les évaluations de la qualité de l'air dans les écoles. 	<p>Information</p>

Note :


 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

	6.2	Formation obligatoire Madame Dupont rappelle l'importance de faire la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement. Une réédition de compte sera demandée aux directions d'établissement à ce sujet. Madame Dupont demande à ce qu'un courriel lui soit envoyé par chacun des membres une fois la formation réalisée.	Information
	6.3	Mot du représentant des membres du personnels Madame Sophie mentionne que les élèves sont heureux de revenir à l'école, sont reposés et calmes. Par expérience, elle mentionne également que l'enseignement en ligne est exigeant pour les élèves en bas âge.	Information
	6.4	Mot du représentant du service de garde Monsieur Perron mentionne que depuis le retour du congé des fêtes, 3 nouveaux éducateurs se sont ajoutés à l'équipe ce qui amène un nouveau souffle à l'équipe.	Information
	6.5	Mot du représentant du comité de parents Sonia Poirier-Godin mentionne les points abordés lors de leur rencontre du 16 décembre 2020.	Information
7.		AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU :	
	7.1	Lettre reçue par des parents La représentante du comité de parent, mentionne avoir reçu un écrit par courriel faisant mention de comportements d'élèves. Une copie de la lettre qui a également été remise à la direction. Un suivi sera fait par la direction.	Discussion
	7.2		
	7.3		
8.		LEVÉE DE LA SÉANCE CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Anne Quessy, appuyée par Magali Delvaux, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 19h48.	Adoption CE 20/21- 28

Edgar Hernandez, président

Sylvianne Dupont, directrice

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.